ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 679

AMENDEMENT

présenté par
M. Di Filippo, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, Mme Corneloup et M. Hetzel

---

ARTICLE 12 OCTODECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.